

## **Notice historique sur M. Chervin / [E. Frédéric Dubois D'Amiens].**

### **Contributors**

Dubois, E. Frédéric, d'Amiens, 1798-1873.

### **Publication/Creation**

[Paris?] : [publisher not identified], [1846]

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/g25yj6rn>

### **License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

Chervin (Notices sur)

3

DUBOIS D'AMIENS, E-F



53050

3

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. CHERVIN,

PAR

M. FR. DUBOIS, d'Amiens,

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris,  
Membre de l'Académie royale de médecine, etc.

Lu à la séance annuelle de l'Académie royale de Médecine, le 25 novembre 1845.

Messieurs, il est dans la destinée de quelques médecins d'étranges et pénibles contrastes : les uns, par suite de circonstances dont il serait curieux peut-être de suivre l'enchaînement, se trouvent naturellement portés au faite des honneurs et de la fortune, ils deviennent les favoris des plus grands princes; associés aux événements les plus glorieux de l'époque, leurs noms aussi deviennent glorieux, et l'histoire s'empresse de les inscrire sur des monuments impérissables; les autres, pleins de lumières et de talents, doués d'un esprit vigoureux et d'une âme intrépide, après avoir mille fois exposé leurs jours et sacrifié leur fortune pour arriver à la découverte de vérités utiles à leur pays, sont inévitablement condamnés à vivre au milieu des privations, à mourir dans l'isolement et dans la pauvreté.

Sans doute, et comme l'a dit tout récemment un illustre écrivain (1), l'homme peut donner sa vie pour l'erreur comme pour la vérité; mais

(1) M. Cousin. Voyez *Vanini, ou la Philosophie avant Descartes*.



le dévouement pour une cause qu'on croit vraie est toujours en soi chose sacrée, et il est impossible de reporter sa pensée vers la vie agitée et les infortunes de ces hommes, sans ressentir pour eux une profonde et douloureuse sympathie.

Mais combien plus profondes et plus douloureuses encore ne doivent pas être ces sympathies, quand ce n'est point pour l'erreur, mais pour la vérité, que ces hommes d'élite ont sacrifié leur vie! Or, c'est dans cette dernière catégorie que s'est volontairement placé le savant modeste et courageux dont je vais essayer d'exposer ici les travaux.

Que des éloges pompeux, que d'éloquents panégyriques soient prononcés sur la tombe des premiers, c'est dans l'ordre; à ceux-ci il ne faut que la vérité, la vérité nue, dépouillée de tout artifice de langage: c'est la loi que s'était imposée M. Chervin pendant toute sa vie. On connaît sa devise: *Non verbis, sed factis*; j'y serai fidèle dans le cours de cette notice; je raconterai les faits tels qu'ils se sont passés, dans toute leur simplicité: heureux si je puis donner une idée de cette vie si noblement remplie, acquitter une dette que m'imposait une longue amitié, et laisser ainsi dans nos actes cette trace de mon passage au secrétariat de l'Académie.

Né en 1783, à Saint-Laurent-d'Oins, arrondissement de Villefranche, département du Rhône, et fils de cultivateurs aisés, M. Chervin était destiné au commerce; une belle leçon d'anatomie, faite devant lui par M. Montain aîné, en fit un médecin: dès le jour même il se fit inscrire et suivit la clinique de l'Hôtel-Dieu de Lyon; il vint ensuite achever ses études à Paris, et se fit recevoir docteur en 1812.

A cette époque, le grand empire français penchait vers son déclin, et bientôt une série de revers inouïs allait succéder aux victoires les plus éclatantes; les désastres de 1813 amenèrent en France toutes les armées de l'Europe; M. Chervin interrompit ses études, et s'enrôla, comme simple partisan, dans une compagnie franche. Déjà, comme l'a dit M. Reveillé-Parise dans une esquisse pleine de charme et de vérité, déjà on voyait poindre en lui cette foi du martyr, ce dévouement aux intérêts suprêmes de l'humanité qui l'ont depuis si noblement distingué.

La paix étant rétablie, M. Chervin reprit ses études. Mais une grande question venait tout-à-coup de surgir en médecine et préoccupa bientôt tous les esprits.

On croyait généralement que chaque grande partie du monde recèle

dans son sein un ennemi, ou plutôt un fléau, toujours prêt à en sortir et à faire invasion dans des contrées plus ou moins éloignées.

L'Europe venait d'avoir son *typhus*, qui s'était promené du fond de l'Allemagne jusqu'à Paris, en décimant ses armées; l'Orient avait toujours son *typhus*, ou *la peste* proprement dite, qui semblait sans cesse menacer l'Europe; et la liberté des mers étant rétablie, on pensait qu'un autre *typhus* pouvait venir d'Amérique, *typhus* désigné sous le nom de *fièvre jaune*.

En ce sens, l'Europe n'avait pas cru devoir désarmer; pour se préserver de ces sortes d'invasions, chaque gouvernement avait maintenu ses lois et règlements sanitaires dans toute leur rigueur.

C'étaient, du reste, les médecins eux-mêmes qui, en d'autres temps, avaient inspiré aux gouvernements l'idée d'établir des lazarets et d'imposer des quarantaines; ceux-ci n'avaient fait que suivre en cela les progrès de la science.

Chacun sait, en effet, que jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle on n'avait eu que des idées très confuses, très erronées, sur le mode de propagation des grandes épidémies. Le peuple croyait presque toujours à un vaste empoisonnement dont il accusait ses ennemis; les savants, à une influence céleste, à un *quid divinum*, devant lequel il fallait se soumettre.

Fracastor le premier fit connaître les lois de cette belle théorie de la *contagion*, adoptée bientôt dans toutes les écoles, et qui a servi de base à toute la législation sanitaire; et ce n'est qu'à une époque bien plus rapprochée de nous qu'une nouvelle théorie fut introduite dans la science, et vint contrebalancer le système de Fracastor: je veux parler de la théorie de l'*infection*.

Ces deux doctrines se partageaient les esprits à l'égard de la peste et de la fièvre jaune; mais celle de l'*infection* semblait déjà gagner du terrain, du moins en ce qui concernait la fièvre jaune.

M. Chervin racontait souvent à ses amis comment, ayant voulu un jour prendre part lui-même à ces discussions, on lui fit observer que, pour avoir une opinion positive à ce sujet, pour parler avec quelque autorité, il aurait dû commencer par examiner les choses par lui-même, qu'il aurait dû aller sur les lieux et voir comment se comportent ces maladies. M. Chervin sentit la valeur de cette objection, et dès lors son périphe scientifique fut résolu.

M. de Chateaubriand a dit quelque part qu'il faut remarquer une chose particulière à la France, c'est que la plupart de ses voyageurs ont été des hommes isolés, abandonnés à leurs propres forces et à leur propre génie; rarement, dit-il, le gouvernement ou des compagnies les ont employés ou secourus.

Ceci est surtout vrai pour M. Chervin; il dut partir seul, à ses propres frais, sans appui, sans protection aucune, et n'ayant d'autre mobile, d'autre intérêt que celui de la science.

Il n'avait pas même senti en lui cette passion innée pour la mer et pour les longues navigations, ou ces désirs que tant d'autres ont éprouvés pour des excursions dans des contrées lointaines et peu visitées par les Européens.

Ce n'était pas non plus l'espoir d'illustrer son nom par une de ces circumnavigations qui ont rendu si célèbres les noms des La Condamine, des Manpertuis, des Humboldt; ceux-ci étaient envoyés par leurs gouvernements, on avait armé exprès pour eux des bâtiments de l'État, le monde entier semblait attentif à toutes leurs démarches; mais M. Chervin, à l'exception de quelques amis intimes, qui savait à quelle grande et généreuse entreprise il allait vouer sa vie?

Le voilà donc parti, seul, à bord d'un brick marchand. Le commencement de sa navigation fut rude et pénible; avant d'atteindre la région paisible des vents alizés, cette mer que les Espagnols ont surnommée *le golfe des Dames*, son navire courut bien des dangers. Un seul homme à bord conservait tout son sang-froid et toute son énergie: c'était M. Chervin. Que de fois, pendant ces nuits orageuses, on le vit chercher à relever le moral des autres passagers et aider lui-même à la manœuvre! Enfin on atteignit l'île de Madère, et on put prendre cette route que suivent invariablement tous les navigateurs depuis le premier voyage de Colomb.

Bien que tout entier à ses recherches scientifiques, une fois transporté dans les régions équatoriales, M. Chervin, comme tous les voyageurs dont l'esprit a été cultivé, ne put s'empêcher d'admirer la beauté du ciel austral qui déployait à ses yeux de nouvelles constellations; il fut frappé de l'aspect grandiose de cette nature des tropiques. Il visita d'abord les Antilles; il s'arrêta quelque temps à la Guadeloupe, puis à Saint-Domingue; c'est là qu'il vit le fameux Billault-Varenes. Vieux et malade, cet ancien proconsul y terminait son orageuse carrière sous la

protection du président Boyer. Toujours seul, triste, et atteint d'une fièvre de consommation à sa dernière période, on lui avait conseillé la campagne ou plutôt l'air des montagnes : dans son dénûment, il dut se faire transporter dans la chétive habitation d'une pauvre mulâtresse qui prenait soin de son linge. M. Chervin l'aida dans le transport, car Billault-Varennnes pouvait à peine se soutenir. Étrange vicissitude des choses humaines ! disait M. Chervin ; pendant que je soutenais ce vieillard dans mes bras, je ne pouvais m'empêcher de penser que c'était là un de ces terribles décevans qui en d'autres temps avaient si fort épouvanté la France !!

Mais je reviens aux travaux de notre confrère : après avoir visité les Antilles, il parcourut les colonies de la Guiane et l'immense littoral qui s'étend depuis Cayenne jusqu'à Portland dans l'État du Maine ; de sorte que dans ses investigations, M. Chervin n'embrassa pas moins de 37 degrés de latitude !

Mais pour arriver à la solution de l'important problème qu'il s'était posé, M. Chervin avait dû naturellement se tracer un plan de recherches ; ce plan, comme on va le voir, était à la fois simple et judicieux.

Il se proposait de rechercher en premier lieu si la fièvre jaune avait toujours existé en Amérique ou si elle y avait été *importée*.

Il se proposait ensuite d'examiner si la fièvre jaune a, en Amérique, un domaine géographique bien limité, bien circonscrit ; s'il est des *limites* qu'elle ne franchit *jamais*.

Enfin, il avait à constater si, dans les *foyers d'infection*, ceux qui, par nécessité, profession ou dévouement, sont plus *particulièrement* en rapport avec les malades sont aussi ceux qui contractent plus *particulièrement* la maladie. Voilà les trois ordres de faits que M. Chervin tenait avant tout à bien examiner ; et pour atteindre le but, voici comment il procédait.

Dès que M. Chervin était arrivé dans un pays encore en proie à la fièvre jaune, ou qui venait d'être ravagé par cette maladie, il allait consulter tous les médecins ; il leur posait une série de questions nettes et précises ; il invoquait ensuite le témoignage des hommes les plus éminents et les plus éclairés du pays, il recueillait ainsi *toutes* les opinions avec sincérité et bonne foi, aussi bien celles qui pouvaient

être contraires à ses propres idées que celles qui pouvaient les confirmer.

Pendant près de huit années, M. Chervin suivit invariablement ce système de recherches, et c'est ainsi qu'il est parvenu à recueillir une immense récolte de documents dans les colonies anglaises, françaises, hollandaises, danoises, suédoises et espagnoles; ce sont les seules richesses qu'il rapportera en Europe.

En échange de son patrimoine, pour prix de tant de peines, de tant de dangers, M. Chervin se trouvait nanti de 541 documents qui lui avaient été délivrés directement par 531 médecins du pays; 42 autres étaient des copies dont les originaux se trouvaient au secrétariat du gouvernement de la Guadeloupe et au conseil de santé de New-York.

19 autres pièces venaient d'être publiées dans différents journaux.

C'était, comme on le voit, une masse imposante de documents et tous irrécusables; mais ce qui leur donnait une haute valeur scientifique, c'est qu'ils n'exprimaient pas simplement *des opinions*: ils répondaient de la manière la plus claire, la plus positive, aux trois séries de questions posées par M. Chervin, dans le but de constater si la fièvre jaune est ou n'est pas contagieuse.

En effet, il en résultait, quant au premier point, que la fièvre jaune n'a jamais été *importée* en Amérique, qu'elle y a existé de tout temps; l'histoire et la tradition sont ici d'accord: Christophe Colomb découvrit la fièvre jaune en même temps que l'Amérique; dès sa première expédition, il vit ses compagnons décimés par cette maladie; et cependant, comme le remarque Robertson, la vigueur de leur constitution, leur courage, leur constance, les rendaient plus propres que tout autre peuple à supporter les effets de ce climat brûlant.

En 1494, lors de la seconde expédition, les soldats, en proie à la fièvre jaune, accusaient Colomb et ses premiers compagnons de les avoir trompés en les engageant, par leur brillante description d'Hispaniola, à quitter leur pays pour ces contrées funestes.

Colomb fut lui-même atteint de la fièvre jaune; il perdit les deux tiers de ses soldats; le découragement avait abattu les autres, et il fallut que ce grand homme les haranguât avant de livrer la bataille de Vega-Real.

Ainsi la fièvre jaune, en Amérique, n'était pas d'origine exotique; son

développement y était dû, dans tous les cas, aux seules conditions des localités. Voilà pour le premier point.

Les documents recueillis par M. Chervin établissaient en second lieu que la fièvre jaune, en Amérique, reste confinée dans les foyers d'infection, et qu'il est des limites qu'elle ne franchit *jamais*.

M. de Humboldt, dès le commencement de ce siècle, avait constaté que, de même que le vomissement noir trouve sur la pente des montagnes du Mexique, dans le chemin de Xalapa, une limite insurmontable à l'Encero (476 toises au-dessus du niveau de la mer), là où commencent les chênes, de même la fièvre jaune ne dépasse jamais l'arête des montagnes qui séparent la Gayra de la vallée de Caracas.

Aussi, avait ajouté M. de Humboldt, les créoles qui descendent des hautes savanes de Bogota ou du plateau central de la Nouvelle-Espagne courent bien plus de dangers sur le littoral que les étrangers qui viennent s'établir à la Vera-Cruz ou à Carthagène des Indes; car, en descendant de Porota à la Vera-Cruz, ils parviennent en moins de seize heures de la région des pins et des chênes, dans des plaines brûlantes, couvertes de cocotiers et de mimosas; tandis que la température n'augmente qu'avec une extrême lenteur pour ceux qui font le trajet d'Europe aux côtes du Mexique.

Les documents de M. Chervin mettaient également ce fait hors de doute : il avait été prouvé pour lui que des milliers de malades, sortis des foyers d'infection, n'avaient jamais communiqué à d'autres la fièvre jaune : aussi, dans les plus grandes épidémies, une foule d'individus se hâtent de quitter les localités insalubres, sûrs qu'ils sont de ne communiquer la maladie à aucune des personnes qui leur donneront l'hospitalité. Il y a plus, quand les hôpitaux destinés aux malades atteints de la fièvre jaune sont placés en dehors du foyer d'infection, les employés de ces établissements restent constamment à l'abri du mal.

Arrivons maintenant au troisième ordre de faits. Après avoir ainsi constaté que la fièvre jaune en Amérique reste invariablement circonscrite et confinée dans les localités basses, chaudes et humides, et qu'elle n'est jamais communiquée, en dehors de ces foyers d'infection, par les hommes ou par les choses, il restait à vérifier si, dans le sein de ces foyers d'infection, ceux qui se trouvent plus particulièrement en rapport avec les malades sont aussi ceux qui contractent plus particulièrement la maladie. Or, les documents de M. Chervin ne sont pas moins expli-

cites sur ce point ; ils répondent à cette question dans un sens tout-à-fait négatif.

Ainsi, quand des individus atteints de la fièvre jaune encombraient les hôpitaux, ceux qui leur donnaient des soins assidus n'étaient pas atteints par la maladie dans une proportion plus considérable que le reste de la population.

Les médecins, les chirurgiens, les garde-malades, les infirmiers fréquentant, touchant chaque jour les malades, recevant sur leurs mains les matières vomies, n'avaient jamais paru plus exposés que d'autres à contracter la fièvre jaune ; et lorsque, dans ces circonstances, payant de sa personne, M. Chervin avait donné des soins aux malades, avait vécu près d'eux, les avait touchés, avait été enfin jusqu'à avaler de la matière des vomissements, il n'avait pas éprouvé la plus légère atteinte du mal. En 1817 seulement, il avait ouvert plus de 500 cadavres ! D'autres médecins, à son exemple, s'étaient inoculé du sang des malades, de la sérosité ou même du liquide des vomissements ; quelques uns, en disséquant des cadavres, s'étaient piqués ou coupés, comme il était arrivé à M. Eymond, en faisant l'ouverture du corps de l'infortuné Montègre, et il n'en était résulté d'accident pour aucun d'eux.

Voilà les trois ordres de faits que M. Chervin était allé constater en Amérique. Isolés ou en petit nombre, ils n'auraient eu que peu de valeur ; mais observés sur une si grande échelle, ils tendaient véritablement à établir, et de la manière la plus positive, la non-contagion de la fièvre jaune.

En effet, sur les 541 documents délivrés à M. Chervin par des médecins recommandables et éclairés, si quelques uns paraissaient favorables à l'opinion qui veut que la fièvre jaune soit contagieuse, c'étaient les moins importants et les moins nombreux. Quarante-huit médecins seulement avaient émis cette opinion, et encore avec bien des restrictions : les uns avouaient qu'on pouvait soutenir avec autant de raison une opinion contraire ; d'autres, que c'était en eux une opinion préconçue, et qui les avait dispensés de bien examiner les faits.

Quant aux documents contraires à l'idée de la contagion, ils étaient au nombre de 483, et tous délivrés par les médecins les plus éminents, forts d'une expérience de dix, quinze, vingt et même trente ans ; il en était qui comptaient jusqu'à quarante et cinquante ans de pratique dans le Nouveau-Monde ! et là surtout où la fièvre jaune exerce le plus de

ravages ; quelques uns avaient été témoins , en 1802 , des désastres de l'armée française à Saint-Domingue ; ajoutons enfin que plusieurs médecins des villes maritimes des États-Unis n'avaient pas hésité à se déclarer non-contagionistes , bien qu'ils retirassent des avantages pécuniaires de l'établissement du système opposé , et que d'autres , qui s'étaient montrés contagionistes en d'autres temps , n'avaient pas hésité non plus à se rétracter , avouant avec candeur qu'ils s'étaient trompés.

Tels avaient été les résultats des longs voyages de M. Chervin en Amérique : mais à peine de retour en Europe , vers la fin de 1822 , notre confrère apprend que la fièvre jaune , qu'il avait été observer si loin , venait de ravager la péninsule espagnole ; il apprend qu'une commission composée de praticiens éminents , de savants du premier ordre , choisis dans le sein de l'Académie royale de médecine , avait été envoyée sur les lieux , et que cette commission avait cru devoir déduire , des faits observés par elle , une opinion contraire à la sienne , en ce qui concernait le mode de propagation de la fièvre jaune.

M. Chervin n'hésite pas un instant ; il s'impose la tâche de se transporter lui-même sur les lieux , et d'aller constater si la fièvre jaune s'était comportée en Espagne autrement qu'en Amérique , c'est-à-dire si elle s'y était propagée par voie de *contagion* et non par voie d'*infection*.

Nous savons le plan que M. Chervin avait adopté pour résoudre cette question en Amérique ; c'est le plan qu'il suit en Espagne. Il se met à rechercher : 1° quelle avait été l'origine première de la fièvre jaune en Espagne ; 2° si elle y avait eu un domaine géographique bien limité , bien circonscrit ; 3° si les personnes qui s'étaient trouvées en rapport immédiat avec les malades , qui les avaient visités , soignés , touchés , étaient celles qui avaient été plus particulièrement atteintes par le mal.

M. Chervin ne borne pas ses recherches à l'épidémie de Barcelone ; il les poursuit dans toutes les contrées de l'Espagne où s'était montrée la fièvre jaune , c'est-à-dire depuis Cordoue jusqu'à Cadix ; depuis Ayamonte , sur la Guadiana , jusqu'à Canet-de-Mar , en-deçà de Barcelone ; de sorte que dans ses nouvelles investigations , M. Chervin avait embrassé les provinces de Cordoue , Séville , Cadix , Malaga , Grenade , Murcie , Valence , l'Aragon et toute la Catalogne.

Aussi il avait recueilli une ample moisson de faits , une masse de documents , d'où il put inférer , en ce qui concernait l'épidémie de Barcelone : 1° que la fièvre jaune n'avait éclaté dans cette ville que plus de

quatre mois après l'arrivée des bâtiments soi-disant infectés qui venaient de la Havane, et que, par conséquent, il n'y avait pas eu *importation* de la maladie; 2° que la fièvre jaune était restée confinée dans les limites des foyers d'infection dus à la putréfaction des eaux du canal de Condal, à l'indigence et à l'extrême malpropreté des habitations de Barcelonette; 3° enfin, que les médecins, constamment en rapport avec les malades, que les pharmaciens, les garde-malades, les sages-femmes, les confesseurs, n'avaient pas été atteints par le mal dans une proportion plus forte que ceux qui, dans tout le cours de l'épidémie, s'étaient tenus isolés et loin des malades.

Ces nouveaux documents, on le voit, étaient entièrement conformés à ceux que M. Chervin était allé recueillir en Amérique; ils achevèrent de former sa conviction, et dès lors se trouva accomplie la première partie de la mission qu'il s'était imposée. Il y avait consacré les dix plus belles années de sa vie, et son modeste patrimoine y avait passé tout entier; mais cette âme d'élite, cet esprit désintéressé se regardait comme largement indemnisé par les richesses scientifiques qu'il avait rapportées de ses voyages, c'est-à-dire par ses précieux documents. Il n'était cependant encore qu'à la moitié de sa tâche: à une vie de recherches pénibles et d'observations sévères allait succéder une vie de luttes, de polémique incessantes. C'était un travail bien difficile que ce travail de la persuasion auquel il allait se livrer. Ce n'était point tout, en effet, que d'avoir été se former une conviction et d'en rapporter les pièces justificatives; il restait à porter cette conviction, à la faire pénétrer dans l'esprit des hommes de science et des hommes d'État; c'est vers ce but définitif que vont tendre désormais tous les efforts de M. Chervin.

Il va s'adresser successivement, ou plutôt concurremment et avec une persévérance inouïe, aux chambres législatives et aux académies: sommant les premières, comme l'a dit plus tard Bouillaud, au nom du pays; les secondes au nom de la science, et poursuivant cet apostolat jusqu'à son dernier soupir.

En mars 1822, le gouvernement français était encore tellement imbu de l'idée de la contagion de la fièvre jaune, qu'il avait projeté de nouveaux établissements sanitaires dans le but de préserver nos provinces méridionales de l'importation de cette maladie.

M. Chervin, qui venait d'acquiescer la conviction que la fièvre jaune ne peut, en aucun cas, être importée, rédige sa première pétition, l'adresse

à la Chambre des députés, et demande qu'on ajourne au moins cette aggravation d'un système déjà si onéreux pour le pays. La commission de la Chambre, frappée de l'importance de la question soulevée par M. Chervin et de la valeur des documents qui motivent sa pétition, en propose le renvoi au ministre de l'intérieur, et la Chambre adopte cette proposition le 11 mars 1826.

M. Chervin, fort de cette décision, écrit au ministre, et le prie de nommer une commission spéciale qui examinerait ses documents. Le ministre répond à M. Chervin qu'il existe une autorité légalement investie du droit de juger les questions relatives à la santé publique, et que l'Académie royale de médecine présentait toutes les garanties désirables en pareille matière.

M. Chervin accéda avec empressement à la proposition de soumettre ses documents à l'Académie de médecine; c'était là précisément ce qu'il désirait : à savoir, qu'un corps savant aussi haut placé eût à se prononcer sur la valeur de ses documents.

L'Académie, de son côté, accepta avec empressement une mission qui n'était pas sans difficulté; elle nomma une commission qui renfermait l'élite de la science : MM. A. Dubois, Double, Husson, Laubert, Orfila, Renauldin, Thillaye, Vauquelin et Coutanceau.

Cette commission, bien que déjà fort nombreuse et composée d'hommes éminents, après avoir pris connaissance du travail qui lui était déferé, s'adjoignit comme membres auxiliaires : MM. P. Dubois, Villermé, Bricheau, Reveillé-Parise, Émery, Macartan, Miquel, Louis et Rayer; ce qui porta à dix-sept le nombre des commissaires.

Il serait trop long d'exposer ici les travaux de la commission; on sait que la lecture de son rapport remplit les séances des 15 mai et 19 juin 1827 : c'était un travail important; il restera dans la science comme un modèle d'analyse judiciaire, de sagacité, de justice et de haute impartialité.

La commission déclarait que ç'avait été pour elle une nécessité pénible que de mettre en lumière des faits opposés à d'autres faits publiés par des confrères qu'elle estimait, qu'elle chérissait; mais qu'elle n'avait pas dû reculer devant cette nécessité.

L'Académie applaudit à ce noble langage; elle adopta les conclusions de sa commission, ordonna l'impression de ce grand travail, mais avec les nombreuses remarques de son honorable secrétaire perpétuel.

C'était un beau succès que venait de remporter M. Chervin ; toutefois l'Académie s'était tenue dans des réserves fort sages pour l'époque. Elle applaudissait au zèle infatigable que M. Chervin avait déployé, à son opiniâtre persévérance, aux sacrifices de tout genre qu'il n'avait cessé de faire dans l'unique intérêt de la science et de l'humanité ; ajoutant que, par une semblable conduite, il avait attaché son nom à l'une des plus hautes questions de la médecine appliquée à la législation ; mais elle ne se prononçait pas encore d'une manière absolue sur la question de transmissibilité de la fièvre jaune ; elle déclarait seulement que les documents de M. Chervin méritaient l'attention la plus sérieuse, et qu'ils pouvaient puissamment influencer sur la solution *négative* de la contagion de la fièvre jaune.

La discussion, une fois engagée sur ce terrain, ne resta point bornée dans le sein de l'Académie ; une foule de savants y prirent part, et la presse médicale presque tout entière vint en aide à M. Chervin ; nous ne pourrions raconter ici que les principaux incidents de cette lutte.

M. le docteur Audouard, dans une lettre adressée à l'Académie, s'était mis un des premiers en opposition avec M. Chervin. Une fois entré dans la lice, notre confrère ne devait plus se reposer ; sa *première réponse à M. Audouard* parut en octobre 1827 ; la *seconde* en janvier 1828. Il en fit hommage à l'Académie, qui venait d'approuver ses travaux.

M. Chervin avait prélué à ces luttes toutes scientifiques par un travail important, publié en juillet 1827, et qui avait pour titre : *Examen des principes de l'administration en matière sanitaire*, ou Réponse au discours prononcé à la Chambre des députés, en mai 1826, par M. de Bois-Bertrand. Dans cet opuscule, qui n'a pas moins de 136 pages, M. Chervin réplique à M. de Bois-Bertrand par des faits d'une évidence palpable et d'une authenticité que personne n'aurait pu contester, et en même temps avec tous les égards dus au député et à l'administrateur.

M. Chervin n'en était encore qu'au début de cette longue lutte, quand l'Académie des sciences vint ajouter sa sanction à celle de l'Académie de médecine, en lui accordant le grand prix de 10,000 francs. Trente-deux ouvrages avaient été envoyés au concours ; M. Chervin n'avait donné qu'un *simple exposé de ses recherches sur l'origine et la nature de la fièvre jaune*. La section de médecine et de chirurgie, frappée de l'importance de ces recherches et des vives clartés qu'elles devaient jeter sur le traitement prophylactique de la fièvre jaune, proposa d'accorder le

grand prix à M. Chervin, et cette récompense lui fut décernée dans la séance publique du 16 juin 1828.

Mais si les idées de M. Chervin étaient ainsi favorablement accueillies par les corps savants, il y avait encore parmi les médecins de nombreuses dissidences. Notre honorable collègue, M. Gérardin, avait également observé la fièvre jaune en Amérique, et il avait cru pouvoir déduire de ses observations des preuves en faveur de la contagion. M. Chervin publia tout aussitôt une réponse à M. Gérardin, dans les *Archives générales de médecine* (cahier de mai 1828).

C'est dans le mois de juillet de la même année que M. Chervin fit paraître son *Examen critique* des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune observée en Espagne.

C'est une brochure considérable : M. Chervin y revient sur tous les faits observés aussi bien dans la province de Cordoue que dans celle de Séville, de Cadix et de Barcelone. Mais M. Chervin était loin de prévoir que bientôt il allait être lui-même officiellement envoyé en Espagne pour y étudier une nouvelle épidémie de fièvre jaune.

Vers la fin de septembre, les journaux annoncèrent qu'une maladie de nature suspecte venait de se déclarer à Gibraltar, et bientôt il fut avéré que c'était la fièvre jaune. Le nombre des malades et des morts devenait chaque jour plus considérable. C'était une occasion trop précieuse pour que M. Chervin la laissât échapper; j'oserais dire que c'était pour lui une bonne fortune qu'une épidémie de fièvre jaune aux portes de l'Europe; il ne craignait qu'une chose, c'était d'arriver trop tard.

L'opinion publique le désignait comme l'homme indispensable dans toute commission qu'on enverrait sur les lieux; il dut néanmoins en faire la demande, et, pour se placer dans les conditions de la plus rigoureuse impartialité, il exprima le désir qu'on lui adjoignît un médecin dont l'opinion serait opposée à la sienne.

Le ministre choisit M. le docteur Trousseau, et l'Académie, invitée à désigner un de ses membres, fit tomber son choix sur notre honorable collègue M. Louis.

Pour M. Chervin, c'était une bien petite excursion que d'aller à Gibraltar! Philosophe pratique, et, comme Bias, portant tout avec lui, il serait parti le jour même de la décision ministérielle, si ses collègues eussent été prêts.

Nos voyageurs se mirent en route le 1<sup>er</sup> novembre au soir, préférant

C'était un beau succès que venait de remporter M. Chervin ; toutefois l'Académie s'était tenue dans des réserves fort sages pour l'époque. Elle applaudissait au zèle infatigable que M. Chervin avait déployé, à son opiniâtre persévérance, aux sacrifices de tout genre qu'il n'avait cessé de faire dans l'unique intérêt de la science et de l'humanité ; ajoutant que, par une semblable conduite, il avait attaché son nom à l'une des plus hautes questions de la médecine appliquée à la législation ; mais elle ne se prononçait pas encore d'une manière absolue sur la question de transmissibilité de la fièvre jaune ; elle déclarait seulement que les documents de M. Chervin méritaient l'attention la plus sérieuse, et qu'ils pouvaient puissamment influencer sur la solution *négative* de la contagion de la fièvre jaune.

La discussion ; une fois engagée sur ce terrain, ne resta point bornée dans le sein de l'Académie ; une foule de savants y prirent part, et la presse médicale presque tout entière vint en aide à M. Chervin ; nous ne pourrions raconter ici que les principaux incidents de cette lutte.

M. le docteur Audouard, dans une lettre adressée à l'Académie, s'était mis un des premiers en opposition avec M. Chervin. Une fois entré dans la lice, notre confrère ne devait plus se reposer ; sa *première réponse à M. Audouard* parut en octobre 1827 ; la *seconde* en janvier 1828. Il en fit hommage à l'Académie, qui venait d'approuver ses travaux.

M. Chervin avait présumé à ces luttes toutes scientifiques par un travail important, publié en juillet 1827, et qui avait pour titre : *Examen des principes de l'administration en matière sanitaire*, ou Réponse au discours prononcé à la Chambre des députés, en mai 1826, par M. de Bois-Bertrand. Dans cet opuscule, qui n'a pas moins de 136 pages, M. Chervin réplique à M. de Bois-Bertrand par des faits d'une évidence palpable et d'une authenticité que personne n'aurait pu contester, et en même temps avec tous les égards dus au député et à l'administrateur.

M. Chervin n'en était encore qu'au début de cette longue lutte, quand l'Académie des sciences vint ajouter sa sanction à celle de l'Académie de médecine, en lui accordant le grand prix de 10,000 francs. Trente-deux ouvrages avaient été envoyés au concours ; M. Chervin n'avait donné qu'un *simple exposé de ses recherches sur l'origine et la nature de la fièvre jaune*. La section de médecine et de chirurgie, frappée de l'importance de ces recherches et des vives clartés qu'elles devaient jeter sur le traitement prophylactique de la fièvre jaune, proposa d'accorder le

grand prix à M. Chervin, et cette récompense lui fut décernée dans la séance publique du 16 juin 1828.

Mais si les idées de M. Chervin étaient ainsi favorablement accueillies par les corps savants, il y avait encore parmi les médecins de nombreuses dissidences. Notre honorable collègue, M. Gérardin, avait également observé la fièvre jaune en Amérique, et il avait cru pouvoir déduire de ses observations des preuves en faveur de la contagion. M. Chervin publia tout aussitôt une réponse à M. Gérardin, dans les *Archives générales de médecine* (cabinet de mai 1828).

C'est dans le mois de juillet de la même année que M. Chervin fit paraître son *Examen critique* des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune observée en Espagne.

C'est une brochure considérable : M. Chervin y revient sur tous les faits observés aussi bien dans la province de Cordoue que dans celle de Séville, de Cadix et de Barcelone. Mais M. Chervin était loin de prévoir que bientôt il allait être lui-même officiellement envoyé en Espagne pour y étudier une nouvelle épidémie de fièvre jaune.

Vers la fin de septembre, les journaux annoncèrent qu'une maladie de nature suspecte venait de se déclarer à Gibraltar, et bientôt il fut avéré que c'était la fièvre jaune. Le nombre des malades et des morts devenait chaque jour plus considérable. C'était une occasion trop précieuse pour que M. Chervin la laissât échapper; j'oserais dire que c'était pour lui une bonne fortune qu'une épidémie de fièvre jaune aux portes de l'Europe; il ne craignait qu'une chose, c'était d'arriver trop tard.

L'opinion publique le désignait comme l'homme indispensable dans toute commission qu'on enverrait sur les lieux; il dut néanmoins en faire la demande, et, pour se placer dans les conditions de la plus rigoureuse impartialité, il exprima le désir qu'on lui adjoignît un médecin dont l'opinion serait opposée à la sienne.

Le ministre choisit M. le docteur Trousseau, et l'Académie, invitée à désigner un de ses membres, fit tomber son choix sur notre honorable collègue M. Louis.

Pour M. Chervin, c'était une bien petite excursion que d'aller à Gibraltar! Philosophe pratique, et, comme Bias, portant tout avec lui, il serait parti le jour même de la décision ministérielle, si ses collègues eussent été prêts.

Nos voyageurs se mirent en route le 1<sup>er</sup> novembre au soir, préférant

la voie de terre à celle de mer. Ils passèrent par Bayonne, Madrid, Séville, Xérès, Alcala et Los Barrios. Par suite de pluies abondantes et de circonstances indépendantes de leur volonté, ils ne purent arriver devant Gibraltar que le 20 novembre. Nous ne suivrons pas les commissaires dans le cours de leurs investigations; il nous suffira de dire que la maladie avait déjà perdu une grande partie de son intensité; il ne restait plus, tant dans la ville que dans les hôpitaux, que 406 malades; les deux jours précédents, il n'était mort que 11 personnes, et tout semblait annoncer la prochaine cessation de l'épidémie. Toutefois les commissaires s'empressèrent de recueillir des observations au lit des malades, et ils continuèrent ce genre de recherches jusqu'à la fin de l'épidémie.

M. Chervin en a consigné plus tard les résultats dans une lettre adressée à M. Montfalcon (août 1830). Il s'était proposé de rechercher avant tout : 1° si la maladie était la même que la fièvre jaune qu'il avait observée en Amérique; 2° si elle avait eu une origine exotique ou indigène; 3° si elle était contagieuse, c'est-à-dire transmissible de l'individu malade à l'individu sain.

Or, de toutes ses observations, M. Chervin se crut de nouveau autorisé à conclure qu'il y avait identité parfaite entre cette fièvre jaune de Gibraltar et la fièvre jaune d'Amérique, qu'elle s'était développée à Gibraltar par suite des conditions locales, et qu'elle n'était nullement contagieuse.

Quant aux honorables collègues de M. Chervin, leur opinion sur ces différents points n'était pas aussi absolue. M. Trousseau, qui était regardé par M. Chervin comme décidément contagioniste, se montra très réservé, et il en fut de même de M. Louis, dont nous connaissons tous la sévérité et l'excellente méthode en fait d'observation.

Ces deux commissaires, n'ayant point par-devers eux la longue expérience de M. Chervin, ne partagèrent pas sa conviction, mais ils n'adoptèrent pas non plus l'idée de la contagion. M. Chervin en revint bien convaincu que la doctrine professée par ses adversaires avait reçu sur le rocher de Gibraltar un échec dont elle ne se relèverait jamais.

C'est par suite de cette mission officielle que M. Chervin fut décoré de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, seule récompense nationale qu'il ait jamais obtenue.

M. Chervin venait ainsi d'augmenter la masse de ses documents; il rentre aussitôt dans la lice : mais il y trouve un adversaire d'une nouvelle

espèce (c'était en août 1829). Jusque là les médecins s'étaient partagés en deux camps sur cette grande question du mode de propagation de la fièvre jaune. Les uns s'étaient déclarés partisans de la contagion, les autres de l'infection; de là les *contagionistes* et les *infectionistes*. Mais feu M. Lassis, après avoir été infectioniste, avait fini par prendre en si grande horreur les précautions recommandées par les contagionistes, c'est-à-dire les cordons sanitaires, les lazarets et les quarantaines, qu'il crut voir dans l'observation de ces mesures la cause exclusive de toutes les grandes épidémies, et particulièrement de la fièvre jaune. M. Chervin prit de nouveau la plume, et combattit cette excentricité par une plaisanterie fine et de bon goût.

Dans cette même année 1830, M. Chervin avait eu à combattre un adversaire plus sérieux : c'était notre honorable collègue M. Castel, qui venait de publier un écrit intitulé : *De la contagion dans les affections fébriles*. Fidèle à ses principes, M. Castel n'avait pas regardé la fièvre jaune comme *essentiellement* contagieuse, mais comme pouvant le devenir dans certaines circonstances. La réponse de M. Chervin parut en juillet.

Mais ce n'étaient pas seulement les contagionistes français que M. Chervin avait entrepris de réfuter : il avait jeté le gant à tous ceux qui, dans les deux mondes, soutiendraient cette doctrine; et, à cette occasion, un journal politique, la *Gazette de France*, avait dit que M. Chervin était un *terrible homme*. Les plus célèbres contagionistes se précipitaient dans la lice pour le combattre, et seul il résistait à tous.

Voilà que, des bords de l'Hudson, un nouvel athlète s'élance dans l'arène : c'est le docteur David Hosack, de New-York, qui, dès 1829, avait présumé à ce combat par une lettre adressée au docteur Townsend. M. Chervin, dans sa réponse, fit l'histoire des progrès de l'opinion de la non-contagion parmi les médecins des États-Unis, releva les erreurs du docteur Blane sur cette marche de l'opinion, et donna à sa polémique la grandeur et l'importance d'une question de doctrine.

A peu près à la même époque, un médecin anglais, le docteur Peters Wilson, témoin de l'épidémie de Gibraltar, en avait publié une relation : c'était l'ouvrage d'un homme éclairé et indépendant. M. Chervin en donna une traduction accompagnée de notes et d'éclaircissements.

Mais si le docteur Wilson avait été de l'opinion de M. Chervin touchant le mode de propagation de l'épidémie de Gibraltar, d'autres médecins avaient émis des opinions contraires, et M. le docteur Guyon

était de ce nombre. L'infatigable athlète de la non-contagion se hâta de lui répondre, qualifiant sa doctrine d'*anti-sociale*, sans sortir néanmoins des bornes d'une polémique décente.

On voit avec quelle vigueur et en même temps avec quelle modération M. Chervin poursuivait ses travaux. En 1832, il put juger des progrès qu'avaient faits ses doctrines : l'Académie royale de médecine lui ouvrit ses portes ; il fut élu membre titulaire de cette compagnie savante : c'était un succès mérité et véritablement immense.

C'était la science qui se prononçait : aussi M. Chervin redoubla d'efforts pour faire prévaloir ces mêmes doctrines dans l'administration du pays. En 1828, il ne demandait qu'une chose : c'est qu'on n'aggravât pas un système sanitaire déjà si onéreux pour le pays, et les Chambres, mieux éclairées, refusent les fonds nécessaires pour la formation de nouveaux lazarets.

En 1833, M. Chervin demande une prompte réforme de cette législation qu'on avait simplement maintenue, et il finit par obtenir les ordonnances royales des 4 avril et 11 juin 1835.

De nouvelles et instantes réclamations de sa part amènent l'ordonnance du 15 avril 1839.

On exempte d'abord de la quarantaine tout bâtiment porteur d'une patente nette ; puis on supprime le régime de la patente suspecte, et on réduit la quarantaine imposée à la patente brute.

Toutes ces réformes, dues à M. Chervin, intéressaient au plus haut degré le commerce français, et il faut estimer à plusieurs millions les économies que notre confrère a fait faire ainsi à notre commerce. Du fond de sa retraite et ayant lui-même à peine de quoi vivre, il enrichissait la France ; et il avait la conscience que l'impulsion qu'il avait donnée ne s'arrêterait point là : il semblait lire dans l'avenir quand, en octobre 1842, il disait que le bien opéré par M. le ministre du commerce dans cette branche de son administration n'en resterait point là ; qu'un jour il provoquerait des recherches approfondies sur le mode de propagation de la peste ; car c'est là, ajoutait M. Chervin, le point de départ de toute réforme fondamentale du régime sanitaire européen.

Paroles prophétiques ! dont il ne lui a pas été donné de voir la réalisation ; car déjà il était frappé à mort quand il les prononçait et quand éclatèrent jusque dans la Chambre des députés les sympathies les plus vives pour sa personne et pour ses idées.

C'était peu de mois avant la mort de M. Chervin. La discussion du budget ayant amené l'examen des questions de quarantaines, M. Richond des Brus, qu'on trouve toujours sur la brèche quand il s'agit de questions qui intéressent la science médicale, s'empressa de proclamer à la tribune que tout ce qu'on avait obtenu d'améliorations on le devait aux travaux de M. Chervin; que c'était à son courage, à ses lumières, à sa persévérance qu'il fallait rapporter la plupart des heureuses modifications introduites enfin dans les lois et les règlements sanitaires.

Rappelant ensuite les expériences auxquelles M. Chervin avait voulu se livrer pour éclaircir la question de la peste, cet honorable député terminait en disant: «Honneur à M. Chervin! Honneur à ce héros de l'humanité! L'Académie royale de médecine a approuvé ses travaux, l'Institut lui a décerné une de ses plus belles couronnes; l'histoire enregistrera son nom parmi ceux des hommes qui ont le mieux mérité du pays.»

M. Bouillaud s'empressa également de prendre la parole dans cette circonstance: l'indépendance de ses opinions, la loyauté de son caractère, sa connaissance approfondie des travaux de M. Chervin, lui faisaient une loi d'intervenir dans ce débat.

Reprenant à leur point de départ les travaux de M. Chervin, M. Bouillaud en fit à la Chambre un historique complet.

Il montra M. Chervin parcourant les Antilles et tout le littoral du continent américain, cherchant partout ces terribles épidémies de fièvre jaune, afin de les surprendre pour ainsi dire dans leurs œuvres meurtrières, visitant les malades, se couvrant de leurs hardes; goûtant, avalant même les matières du vomissement noir, regardées jusque là comme un véritable poison; trait obscur, oublié peut-être, et qu'on pourrait cependant comparer à celui tant célébré du médecin en chef de l'armée d'Égypte! «Honneur donc à M. Chervin!» s'écriait aussi M. Bouillaud.

Le rapporteur du budget lui-même s'empressa de rendre hommage au caractère et aux travaux de notre confrère, disant que, «s'il ne pouvait se prononcer sur les questions de principes scientifiques, ceci ne l'empêchait pas de rendre un éclatant hommage à cet admirable dévouement de M. Chervin et d'annoncer que son système finirait par triompher.»

Mais M. Chervin ne devait pas voir ce triomphe de ses opinions

Le 8 février 1842, M. Chervin venait de sortir de l'Académie. Invité

à dîner dans un quartier éloigné, et sa fortune ne lui permettant pas de prendre même une voiture de place, il dut rester longtemps exposé sur la voie publique au froid et à l'humidité. Déjà depuis plusieurs jours il éprouvait quelque malaise et des étourdissements; ces symptômes prirent une grande intensité dans la maison où il s'était rendu, à ce point qu'il dut s'abstenir de dîner et qu'on le fit reconduire chez lui.

M. Chervin ne s'y méprit pas, il reconnut qu'il allait être frappé d'une attaque d'apoplexie; il envoya chercher M. Londe et un jeune médecin du voisinage qui lui pratiqua une large saignée. Chose bien remarquable! pendant cette opération, faite pour conjurer le mal, il tint lui-même la cuvette dans laquelle le sang était reçu, et précisément avec la main, avec le bras qui, quelques heures après, allaient être frappés de paralysie!

C'est dans la nuit du 8 au 9 que l'attaque eut lieu: dès que cet événement fut connu de l'Académie, nous fûmes tous saisis d'un profond sentiment de douleur, et tout aussitôt une députation composée de MM. Double, Villermé, Londe et Dubois (d'Amiens), fut chargée d'aller exprimer à M. Chervin tout l'intérêt que l'Académie prenait à sa position.

C'est alors et pour la première fois que nous fut révélée cette noble infortune. Nous montâmes au cinquième étage, dans un modeste garni où il demeurait depuis plus de quinze ans: un lit, une commode et quelques chaises formaient tout son ameublement; quelques livres, les outils de son métier, remplissaient une petite étagère au-dessus de sa commode; ses manuscrits couvraient sa table; dans un coin était une vaste malle qui renfermait toutes ses richesses rapportées d'Amérique, c'est-à-dire ses documents sur la fièvre jaune: véritables lingots d'or à ses yeux, et qu'il se proposait de fondre en un riche et immense travail.

M. Double, qu'un équipage brillant attendait à la porte, et dont la venue à la tête d'une députation de l'Académie avait mis en émoi tout l'hôtel garni, M. Double fut lui-même frappé de cette noble indigence, si courageusement, si stoïquement supportée. Chargé de porter la parole, il fut affectueux et digne comme toujours; quant à M. Chervin, lui qui s'était montré si courageux, si ferme contre l'adversité, il fut profondément ému de cette manifestation de l'Académie; il en fut touché jusqu'aux larmes.

Grâce aux soins de MM. Londe, Bourgeoise et Foureau de Beauregard, M. Chervin parut se relever de cette première attaque, et on le vit bientôt reparaitre à l'Académie, où il reprit sa place ordinaire. Mais si son

intelligence avait conservé toute son énergie, toute sa lucidité, il n'en était pas de même de sa constitution physique : pour ma part, je ne pouvais voir, sans un inexprimable serrement de cœur, cette constitution, jusque là inébranlable, qui avait résisté à tant de fatigues, à tant de travaux, se miner sourdement. Une sorte de bouffissure avait remplacé ses formes athlétiques; son teint vermeil était devenu blafard, et, pour la première fois, on le vit s'appuyer sur une canne et se couvrir de vêtements plus chauds; mais, je le répète, son intelligence n'avait jamais été plus ferme. Au milieu de ce dépérissement physique, nous l'entendîmes, à l'occasion de deux mémoires de M. Ruzf, nous lire, sous forme de rapport, un long plaidoyer sur les deux grandes questions qui avaient occupé toute sa vie; à savoir, l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne de différents types, et de l'urgence d'abolir les quarantaines relatives à la fièvre jaune. L'Académie doit se rappeler que la lecture de ce travail remplit plusieurs séances et qu'elle fut suivie d'une discussion dans laquelle M. Chervin se montra, comme de coutume, dialecticien sévère et logique : c'était comme le chant du cygne. Et on peut dire qu'il mourut sur la brèche; car, dans ce déplorable état de sa santé, il soutenait une dernière discussion avec un chirurgien de la marine royale, M. le docteur Berthulus, auquel il avait déjà répondu en janvier 1843 (1), et il achevait en même temps une pétition longuement motivée pour la Chambre des pairs.

Mais ses forces s'épuisaient graduellement : il croyait en avoir reconnu la cause, et il se faisait complètement illusion. Cette rigidité qu'il éprouvait dans tout le côté gauche de la poitrine, cette main de fer qui l'étreignait, qui l'empêchait de respirer et qu'il considérait comme un reste d'hémiplégie, étaient les signes d'une hypertrophie du cœur depuis longtemps au-dessus des ressources de l'art.

Cependant M. Chervin soupirait après la belle saison : J'irai aux eaux de Bourbonne, disait-il; et puis, se rappelant ces magnifiques régions de l'équateur, où il avait passé les plus belles années de sa vie, il ajoutait : Si je n'obtiens pas une amélioration marquée, j'irai aux Antilles, et là bien certainement je trouverai ma guérison.

Le 16 juillet 1843, M. Chervin prit en effet la diligence, et arriva à Bourbonne le 18; il y trouva un digne correspondant de l'Académie, M. le docteur Therrin, qui, connaissant l'honorable pauvreté de M. Cher-

(1) Voy. *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. VII, p. 429; t. VIII, p. 304.

vin, s'empressa de lui offrir la plus généreuse hospitalité; mais il ne partagea pas son espoir sur l'effet des eaux de Bourbonne. Deux bains mitigés et deux douches très faibles furent administrés sans que notre confrère en éprouvât aucun effet favorable. Tout-à-coup la température changea, elle devint très froide; à partir de ce moment l'état de M. Chervin fit des progrès alarmants; la respiration s'embarassa de plus en plus, et cet état, qui ne pouvait se terminer que d'une manière funeste, se prolongea quatorze jours!

M. le docteur Therrin, qui avait recueilli chez lui cette illustre infortune, ne cessa de prodiguer à M. Chervin les soins les plus empressés et les plus touchants. Il nous a écrit depuis que, se considérant, dans cette circonstance, comme le représentant de l'Académie à l'égard de M. Chervin, il n'avait fait que remplir son devoir: je ne serai démenti par personne quand je dirai que M. Therrin a dignement interprété les sentiments de l'Académie en nous associant ainsi à son pieux dévouement.

Dans cette longue agonie de quatorze jours, M. Chervin demeura ce qu'il avait été toute sa vie: ferme, courageux, modeste, résigné. C'est alors qu'il a dicté cet admirable testament, digne des plus beaux temps de l'antiquité:

« Je n'ai rien à laisser, dit M. Chervin; tout ce que j'avais reçu de mes » parents, tout ce que j'avais gagné dans ma pratique, a été absorbé par » les investigations auxquelles je me suis livré, pendant vingt-sept ans, » sur l'origine et le mode de propagation de la fièvre jaune, dans le but » de faire modifier le régime sanitaire relatif à cette maladie sur le continent européen. »

Ce n'est pas tout; d'honorables confrères, de généreux citoyens étaient venus au secours de M. Chervin et lui avaient prêté différentes sommes, sans même lui demander sa signature, MM. Civiale, Rochoux, Brachet de Lyon, Bégis de Saint-Germain, etc.

M. Chervin à son lit de mort ajoute ce codicile:

« J'exprime le vœu, à ce moment solennel, que la France rembourse » aux généreux citoyens qui m'ont fourni les moyens de poursuivre mon » entreprise jusqu'au point où elle est aujourd'hui, le capital et les intérêts des sommes qu'ils m'ont prêtées. »

Et plus bas: « J'exprime le vœu que copie de ce testament soit » adressée au ministre du commerce et au président de la Chambre des » députés. »

Infortuné Chervin! que sont devenues ces dernières volontés? C'est le testament d'Eudamidas, avec cette différence que le philosophe grec pouvait compter sur deux amis, dont l'un nourrirait sa mère et l'autre marierait sa fille; tandis que, chez M. Chervin, c'était encore une illusion! illusion noble et généreuse sans doute, comme toutes celles qui ont rempli sa vie; mais qui, de nos jours, ne pouvait être accueillie que par l'indifférence et par l'oubli.

Mais que son âme inquiète se console! Ce qui du moins n'était pas une illusion, c'est que la France, sur laquelle il avait cru pouvoir compter pour le remboursement de quelques misérables dettes, allait enfin, grâce à lui, se trouver débarrassée d'un système en désaccord avec la science et ruineux pour son commerce.

En effet, deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de M. Chervin, lorsque cette cause, pour laquelle il avait combattu toute sa vie, était gagnée!!

Le lundi 14 avril 1845, le conseil supérieur de santé s'est réuni sous la présidence de M. le ministre du commerce. On savait que, dans cette séance, on devait s'occuper de modifications à apporter aux quarantaines, mais on était loin de s'attendre à l'étendue, je dirais volontiers au *radicalisme* de ces réformes, et, chose remarquable, c'est le gouvernement lui-même qui allait prendre l'initiative de ces propositions! Le ministre, en effet, dans un court préambule, après avoir montré l'urgence et la légitimité de ces réformes, et commençant par nos relations avec les Antilles, n'hésita pas à déclarer que la science s'était définitivement prononcée, et qu'il n'était plus permis de croire à la contagion de la fièvre jaune! et alors l'abolition des quarantaines en ce qui concerne la fièvre jaune ayant été mise aux voix, cette abolition a été adoptée à l'unanimité! Il ne s'est pas montré un seul opposant dans le conseil!

L'ombre de Chervin a dû en tressaillir: n'était-ce pas son œuvre, en effet, qui se trouvait accomplie? le couronnement de tous ses travaux? Et combien ne devons-nous pas le plaindre de ce que le destin ne lui a pas permis d'assister à ce triomphe de ses opinions!

Mais ici se termine ce que j'avais à dire sur la personne et les travaux de M. Chervin. Ce n'est pas un éloge que je viens de prononcer, c'est une simple notice historique; notice qui n'aura qu'un seul mérite, mais un mérite incontestable, celui d'être *vraie* dans toute l'acception du mot.

Les travaux de M. Chervin étaient connus, je n'ai fait que les énu-

mérer dans l'ordre de leur succession; et quant à sa personne, qui aurait pu songer à me contredire quand j'ai dit la résignation avec laquelle il a supporté toutes les amertumes de la vie, quand j'ai parlé de son désintéressement sans égal, quand j'ai dit que sa vie a toujours été solitaire, occupée, sérieuse? J'aurais pu ajouter que dans cet isolement, dans cet état de pénurie, il s'est toujours montré sans chagrin, sans envie devant les plus hautes fortunes médicales, et qu'il a su conserver jusqu'au dernier moment cette dignité de l'âme.

Ceux qui l'ont intimement pratiqué savent que c'était une belle âme; que sous une enveloppe un peu rude il portait un cœur aimant et dévoué; mais ce que personne ne contestera, c'est qu'il occupait un rang distingué dans la science: aussi je n'ai pas craint d'exciter le sourire dans cette enceinte quand j'ai parlé de son savoir et de sa modestie; quand j'ai dit que c'était un maître en critique, un écrivain sobre, sévère et surtout d'une logique irréfragable.

C'est ainsi que j'ai entendu remplir la tâche que je m'étais imposée; j'avais la conviction, et c'est ce qui m'a soutenu dans ce travail, que si l'Académie a des applaudissements pour les paroles éloquentes réservées aux grandes réputations du monde médical, elle accueillerait avec bienveillance, je dirai même avec faveur, une voix plus humble qui viendrait une dernière fois lui parler de M. Chervin.

---

#### N. CHERVIN a publié :

- I. Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds, ou Réflexions sur l'opinion de Montesquieu et de quelques autres philosophes qui ont prétendu qu'il naissait dans les climats chauds plus de filles que de garçons, et que les femmes y étaient nubiles à huit, neuf et dix ans, et vieilles à vingt. Paris, 1812. Thèse in-4 de 40 pages.
- II. Examen des principes de l'administration en matière sanitaire. Paris, 1827, in-8 de xxviii-136 pages.
- III. Réponse au discours de M. Audouard, contre le rapport fait à l'Académie royale de médecine, le 15 mai 1827, sur mes documents concernant la fièvre jaune. Paris, 1827, in-8 de 36 pages.
- IV. De la nullité des prétendus faits de contagion observés à Barcelone en 1821, ou Deuxième réponse à M. Audouard. Paris, 1827, in-8 de 36 pages.

- V. Rapport lu à l'Académie royale de médecine, en 1827, au nom de la commission chargée d'examiner les documents de M. Chervin concernant la fièvre jaune, publié textuellement et accompagné de remarques, par N. Chervin. Paris, 1828, in-8 de 112 pages.
- VI. Examen des nouvelles opinions de M. le docteur Lassis, concernant la fièvre jaune. Paris, 1829, in-8 de 46 pages.
- VII. De l'opinion des médecins américains sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune. Paris, 1829, in-8 de 192 pages.
- VIII. Examen critique des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune, observées en Espagne. Paris, 1829, in-8 de 180 pages.
- IX. Examen des opinions de M. le docteur Castel touchant la prétendue contagion de la fièvre jaune. Paris, 1830, in-8 de 52 pages.
- X. Lettre à M. le docteur Montfalcon, de Lyon, sur la fièvre jaune qui a régné à Gibraltar en 1828. Paris, 1830, in-8 de 34 pages.
- XI. Précis historique de l'épidémie de fièvre jaune qui a régné à Gibraltar pendant l'automne de 1828, par M. Peters Wilson, membre du collège des chirurgiens de Londres, traduit de l'anglais et accompagné de notes, par N. Chervin. Paris, 1830, in-8 de 80 pages.
- XII. Documents recueillis par MM. Chervin, Louis et Trousseau, membres de la Commission médicale française, envoyés à Gibraltar pour observer l'épidémie de 1828, et par M. le docteur Barry, médecin des armées anglaises. Paris, 1830, 2 volumes in-8 avec planches. Imprimerie royale.
- XIII. De l'origine locale et de la non-contagion de la fièvre jaune qui a régné à Gibraltar en 1828. Paris, 1832, in-8 de 67 pages.
- XIV. Pétition à la Chambre des députés à l'effet d'obtenir que les résultats de l'enquête officielle que le gouvernement a fait faire aux États-Unis d'Amérique, etc., soient publiés, et surtout sur la nécessité d'une prompte réforme dans notre système et notre législation sanitaires. Paris, 1833, in-8 de 120 pages.
- XV. De l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne de différents types à l'occasion de deux mémoires de M. le docteur Rufz, sur la fièvre jaune qui a régné à la Martinique de 1838 à 1841, et de l'urgence d'abolir les quarantaines relatives à cette maladie. Rapport fait à l'Académie royale de médecine. Paris, 1842, in-8 de 116 pages. (Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. VII, pag. 1045 et suiv.)
- XVI. Pétition présentée à la Chambre des députés pour demander la suppression immédiate des mesures sanitaires relatives à la fièvre jaune et à quelques autres maladies, la réduction de nos quarantaines contre la peste, etc. Paris, 1843, in-8 de 180 pages.
-

- V. Rapport sur le service de la statistique en 1877, par M. Chevreuil, Paris, 1878, in-8 de 112 pages.
- VI. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- VII. Des opinions des médecins sur l'usage de la statistique, Paris, 1878, in-8 de 103 pages.
- VIII. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 180 pages.
- IX. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- X. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XI. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XII. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XIII. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XIV. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XV. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XVI. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.
- XVII. Études sur les nouvelles opinions relatives à la statistique, Paris, 1878, in-8 de 100 pages.

Nous terminerons ce mémoire par quelques propositions sur la possibilité de concilier le service des bateaux-postes de la Méditerranée avec le système en vigueur contre la contagion de la peste.

Dans l'état actuel de la science, nous ne croyons pas que l'on puisse affirmer que la peste n'est pas contagieuse; mais, dans l'hypothèse même de la contagion, nous croyons que les vues du gouvernement pourraient encore s'accomplir sans trop de difficultés. En effet, que l'on embarque sur chaque pyroscaphe un ou deux gardes de santé, comme le font les Autrichiens, et ce sera assez pour faire cesser l'opposition des intendances sanitaires. En cet état, le bâtiment pourra parcourir tous les ports de la Méditerranée, sans cesser d'être sous la surveillance des agents de la santé. S'il arrive d'un port sain dans une ville également saine, il n'aura pas de quarantaine à faire, et, aux termes même des règlements sanitaires, il sera immédiatement admis à la libre pratique. Dans le cas, au contraire, où il arriverait d'un mouillage malsain ou suspect, l'état-major et l'équipage ne communiqueraient pas avec la terre: seulement le garde de santé accompagnerait l'officier chargé de remettre et de recevoir les dépêches, et il en serait de même pour l'achat des objets nécessaires au bâtiment. Les effets ou les marchandises qui se trouveraient à bord seraient mis à la disposition de l'autorité locale, qui s'entendrait avec les propriétaires ou les correspondants sur les précautions à prendre dans l'intérêt de la santé publique et de la conservation de leurs propriétés. Dans tous les cas, rien ne devrait s'opposer à l'embarquement des passagers qui, connaissant la situation du navire, voudraient partager les chances de l'équipage. Admettons aussi que dans le lieu de l'arrivée règne une maladie quelconque, même pestilentielle: les dépêches sont remises et reçues, comme il a été dit, sans autre communication. Quant à l'embarquement des passagers, dans le cas dont il s'agit, on doit s'en rapporter à la sagesse du capitaine, qui prendra à ce sujet l'avis du chirurgien du bâtiment. On aura

